

COMITE NATIONAL  
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANCAIS  
CROS  
CENTRE  
VAL DE LOIRE

Cher  
Eure-et-Loir  
Indre  
Indre-et-Loire  
Loir-et-Cher  
Loiret

**SOP**  
SEMAINE OLYMPIQUE  
& PARALYMPIQUE

**WEBINAIRE**

**Engagement & Sport**  
Au-delà des JOP 2024, le sport de demain peut-il se passer de bénévoles ?

Mardi 1er avril  
2025  
18h-19h30

Inscrivez-vous ici

Scan me

# Valoriser l'engagement bénévole

Le bénévolat est un **investissement** pour une association



Prévoir du temps, une personne et un budget dédiés à  
l'accompagnement des bénévoles

# Offrir un cadre valorisant

- Accueillir et accompagner
- Développer les compétences
- Déléguer, partager les responsabilités, faire confiance...
- Remercier : soirée, journée du bénévolat 5 décembre, article sur site Internet ...



# Mettre en lumière des parcours exemplaires de bénévoles

- Médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif
- Trophée des bénévoles des CDOS et du CROS



# Montrer l'impact financier du bénévolat

- Contributions volontaires en nature.
- A intégrer dans les comptes de l'association et les demandes de subvention.
- Il n'y a pas de méthode unique pour valoriser le bénévolat d'une association mais il est nécessaire d'adopter un mode organisé de collecte des informations suivantes :
  - les quantités d'heures consacrées par les bénévoles aux différentes tâches identifiées ;
  - le coût unitaire à retenir pour obtenir une donnée économique représentative.



## CAS PRATIQUE

L'association « Le club des amis d'Associathèque » a estimé à 500 heures le temps consacré par des bénévoles à des activités de l'association.

Elle l'estime un taux moyen de 20€/heure et le valorise dans des comptes de classe 8 sur son logiciel comptable.

Enregistrement de la contribution en nature

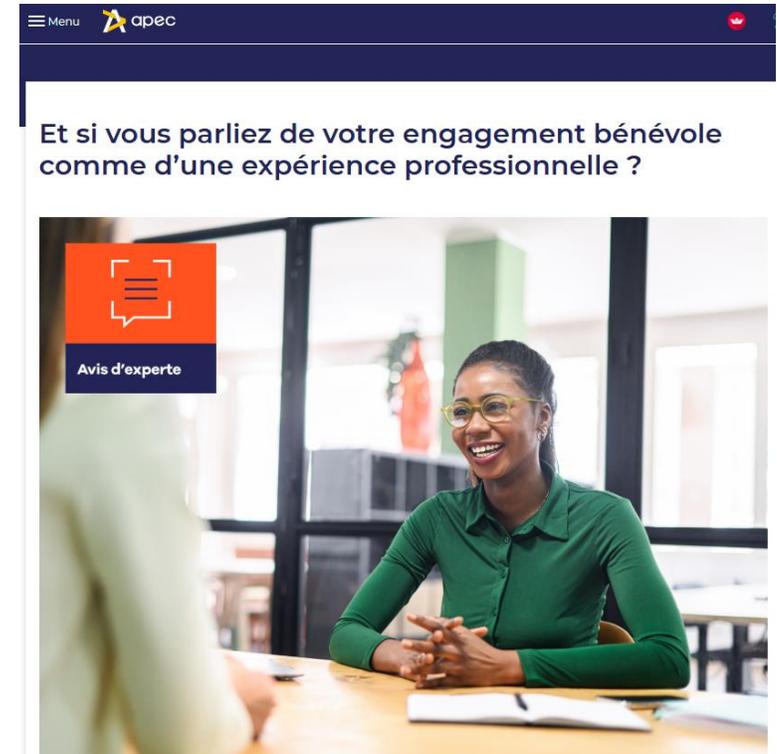
Nature du journal	Nature de l'opération	Date	Intitulé du compte	Débit	Crédit
Opérations diverses	Temps passé par les bénévoles	31/12/Année N - 1	864 - Personnel bénévole	10 000	
Opérations diverses	Temps passé par les bénévoles	31/12/Année N - 1	875 - Bénévolat		10 000

[Source : associathèque](#)



# Valoriser les compétences acquises lors des missions bénévoles

- Sur un CV.
- Pour une demande de VAE : tout bénévole, quel que soit son âge, sa nationalité et son niveau de formation, qui justifie d'une expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la validation des acquis de l'expérience bénévole. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.
- Pour accéder à un cursus de formation.



# Acquérir des droits à la formation grâce au bénévolat

## Le compte engagement citoyen

- la loi « Travail » du 8 août 2016 permet à des individus très investis, notamment de manière bénévole, d'obtenir des droits à la formation, indépendamment de leur situation professionnelle.
- Le.la bénévole doit être membre de l'instance de direction de l'association (CA, bureau, comité de direction...) ou encadrer d'autres bénévoles (et non des pratiquants et/ou adhérents).
- Pour bénéficier du CEC, votre engagement bénévole doit représenter 200 heures dans l'année, dont au moins 100 dans la même association.
- Chaque année, vous pouvez avancer jusqu'à 240 € de droits à la formation, avec un plafond maximum de 720 € sur 3 ans.
- Les droits acquis via le CEC viennent compléter vos autres droits à la formation (CPF, dotation...).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030>

<https://lecomptebenevole.associations.gouv.fr/das>



# Faciliter l'engagement associatif

## Le congé d'engagement associatif

- Ouvert aux salariés du privé et du public.
- Déposer une demande en courrier en recommandé auprès de l'employeur, au moins 30 jours avant le congé, accompagnée d'une attestation d'engagement.
- Permet d'obtenir 6 jours de congés non rémunérés pour exercer ses missions de dirigeant bénévole.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34105>



## Plus d'informations

Contactez les CDOS, le CROS et les structures labellisées Guid'Association.

### **CROS Centre Val de Loire, labellisé Guid'Asso :**

Marie-Anne Tourault

Responsable formation

[formation.cvl@franceolympique.com](mailto:formation.cvl@franceolympique.com)

